

LA PEB srl Avenue des Combattants 131 1470 BOUSVAL info@lapeb.be	Référence(s) : 	Installateur (Nom, Prénom, TVA) : PE 207
Rapport relatif à : INSTALLATION DOMESTIQUE A BASSE ET TRES BASSE TENSION Effectué à : Greze-Doiceau Le : 25/09/2026		

Identification de l'installation

Client :			
Adresse :	Place de Bossut 3		
	1390 Greze-Doiceau	Tél n°:	0471/92 99 44
Type d'installation : Anciennes inst. élect. dom. (8.2.1.)			

Type de visite

Vente (8.4.2.)

Données de l'installation

Type de l'installation	Unité d'habitation : Unité d'habitation		
	Description :		
Panneaux photovoltaïques :	Nombre(s) :	Puissance nominale :	
Onduleurs :	Nombre(s) :	Type :	
	N° série(s) :	Puissance AC max :	
Batterie domestique :	Organisme Agréé :		Date :
	Rapport de contrôle : N°		
	Possibilité fonctionnement en ilotage :		
	Fonctionnement dispositifs de protection à courant différentiel-résiduel :		
	Déclenchement du système automatique de sectionnement en moins de 5 secondes (sans fonctionnement en ilotage) :		
Distributeur d'électricité : ORES Assets		Code EAN : Non communiqué	
Compteur :	Marque & Type : Cobemet STN14	N° série : 5720181	
Tension :	3 X 230 V	AC ☒	DC ☐ Intensité max (A) : 40
Type d'électrode :	Boucle	Résistance de dispersion Ra : Pas trouvé ohm	

Description de l'installation (Surintensité)

Description de l'installation (3.1.2.1.a)	Schéma unifilaire ☒	Plan de position ☒	Conformément : Nok
Implantation des tableaux, accès au matériel : Nok			
Piscine (7.2) :	Absente	Sauna (7.3) :	Absent
Type de câble d'alimentation :	Type : EVAVB	Section L : 10 mm² + N : / mm² + PE : ? mm²	
Protection générale : Marque & type : Teco			
Surintensité :	/	A Courant court-circuit : /	A Pouvoir de coupure : / kA
Sectionneur général :	Type : Teco	Nombre de pôles : 3	Ithe Courant thermique nominal : 40 A
Détail installation voir tableaux description de l'installation		N° de tableaux : 2	N° de circuits terminaux : 31

Protection contre le contact indirect (4.2.4.3.)

Dispositif de protection courant différentiel résiduel			= 300 mA Présent ☐ (4.2.4.3.b)	Espaces humides = 30 mA Présent ☐ (4.2.4.3.c)
In (A)	Icc (A)	d In (A)	Circuits protégés	
/	/	/	/	
Continuité connexions PE : Nok			Bouton test : N/A	
Injection courant défaut : N/A			Protection contre le contact indirect : Insuffisante	

Protection contre le contact direct (4.2.2.3.)

Tableaux	Fermé ☐	Métallique(c11) ☐	Plastique (c12) ☒	Ouvert ☒		
	Paroi arrière non hygroscopique ☐					
Lignes	Fils ☒	Câble ☒	En tube ☒	Apparent ☒	Encastré ☒	Enterrés ☐
	Extérieur ☒	Autre ☐				
Appareils	Éclairage ☒	Prise de courant ☒	Avec terre ☒	Sans terre ☒		
	Matériel (poste) fixe ☒		Matériel mobile ☐			
Contact impossible par : Isolation (4.2.2.1b) ☒ Enveloppes (4.2.2.1.c) ☐						
Protection contre le contact direct : Insuffisante			État du matériel fixe et mobile : Nok			

Niveau d'isolement livre 1 sous-section 6.4.5.1 Mesures d'isolement et Section 6.5.6.

Appareil : Norma UNILAP 100 ☐	Kyoritsu 3243 ☐	Metrel 61557 ☐	Mxtra ☐	Autre ☐
Connexions démontées :	/			
Résistance d'isolement : Ri	/	Mohm (tension de test 500V Ri min 500 kohm)	Ri :	Nok
Mesures non exécutées aux circuits :	Sur tous	Mesures trop faible du type de circuit :	/	

Infractions

3.1.2.2. : Veuillez prévoir les schémas unifilaires de l'installation (3 exemplaires).
3.1.2.3. : Veuillez prévoir les schémas de position de l'installation.
8.4.2.2. : Par l'absence des plans électriques, la liste des infractions reste incomplète.
5.4.2.1. : Un dispositif de coupure (barrette de sectionnement) doit être prévu dans le conducteur de terre afin de pouvoir effectuer la mesure de la résistance de dispersion de la prise de terre. Il doit être placé dans un endroit aisément accessible.
5.3.5.2. : Il y a des prises qui ne sont pas connectées avec la terre de l'installation. La continuité de la mise à la terre du conducteur de protection n'est pas assuré.
5.3.5.3. : Un différentiel-résiduel général d'une intensité nominale de 40 A min et de sensibilité de 300 mA doit être installé en amont de l'installation.
4.2.4.3. : Un différentiel-résiduel à haute ou très haute sensibilité doit être placé en amont pour la salle de bains, machine à laver, lave-vaisselle, séchoir ou des appareils similaires.
3.1.3.3. : La tension nominale doit être clairement indiquées de façon durable sur chaque tableau.
5.3.5.5. : Des fusibles et des disjoncteurs à broches doivent avoir les mêmes puissances nominales pour chaque circuit.
5.3.5. : La porte et/ou l'écran de protection du tableau est absent. Il y a une possibilité de contact avec des pièces nues sous tension.
5.3.5.2 : Les circuits mixtes (éclairage et prises) doivent être exécutés avec une section minimale de 2,5 mm².
5.2.2. : Les canalisations ne sont pas fixées au moyen d'attaches adaptées.
4.2.3.3. : Les conducteurs de type VOB ne sont pas placés sous tubes ou goulottes adéquats.
5.3.5.2. : Interrupteur, prise de courant ou boîte de dérivation ne sont pas fixes.
8.2.: Les dispositions dérogatoires selon article 278 de l'ancien RGIE pour les installations électriques domestiques dont la réalisation est entamée avant le 1 octobre 1981, ce qui concerne les socles de prise sans sécurité enfant, ne sont plus d'application selon chapitre 8.2 du livre 1 de l'AR du 08/09/2019.

Remarques et/ou notes

Le demandeur nous a informé que l'application de la sous-section 6.5.8.1.3 est d'application.

Conclusions

L'installation n'est pas conforme, au livre 1 de l'AR du 08/09/2019.

Le schéma unifilaire et le schéma de position ne sont pas visés.

Le dispositif de protection à courant différentiel résiduel n'est pas plombé.

L'installation électrique (ne) satisfait (pas) aux exigences du livre 1 de l'arrêté royal du 8 septembre 2019. L'acheteur doit effectuer une nouvelle visite de contrôle pour vérifier la mise en ordre de l'installation, dans un délai de 18 mois à compter du jour de l'acte de vente. L'acheteur est libre de choisir l'organisme agréé pour cette nouvelle visite de contrôle.

C'est une obligation de conserver le rapport (mise en service ou visite de contrôle) dans le dossier électrique. Le précédent rapport n'est pas présent.

C'est une obligation d'inclure chaque modification dans le dossier.

C'est une obligation d'aviser immédiatement le fonctionnaire préposé à la surveillance du Service public fédéral ayant l'Energie dans ses attributions de tout accident survenu aux personnes et dû, directement ou indirectement, à la présence d'installations électriques.

L'inspection visuelle se limite aux zones facilement visibles et accessibles. Les zones dissimulées telles que les faux plafonds, les murs creux, les puits, etc., sont exclues de notre inspection.

Ce rapport contient 6 pages de rapport + 6 page(s) d'annexe(s).

DELCORPS Jean-Louis



Description de l'installation

Identification et dispositif de protection								Canalisation		Description
Nombre	N°repère	N°pôle	I(A)	Marque	Type	PCC	Classe	Type	Section (mm²)	
1	/	2	10	Gardy	19510	/	/	?	?	Eclairages / Prises?
1	/	2	6	Picostoz/Vynckier	SK/6-U	3000	/	?	?	Eclairages / Prises?
1	/	2	16	ABB	S91	3000	/	?	?	Eclairages / Prises?
1	/	2	6/10	Picostotz	SK	/	/	?	?	Eclairages / Prises?
1	/	2	20	Gardy	19520	/	/	?	?	Prises?
1	/	2	10	Picostotz	SK	/	/	?	?	Eclairages / Prises?
1	/	2	16	ABB	S91	3000	/	?	?	Eclairages / Prises?
2	/	2	10	Picostotz	SK	/	/	?	?	Eclairages / Prises?
1	/	2	6	Picostoz	SK	/	/	?	?	Eclairages / Prises?
1	/	3	20/10	Gardy/ABB	19520/S91	3000	/	?	?	Prises?
1	/	2	15/10	Picostotz	SK	/	/	?	?	Eclairages / Prises?
1	/	2	10/15	Picostotz	SK	/	/	?	?	Eclairages / Prises?
1	/	2	15	Picostoz	SK	/	/	?	?	Eclairages / Prises?
1	/	2	16	ABB	S91	3000	/	?	?	Eclairages / Prises?
1	/	2	10	Picostotz	SK	/	/	?	?	Eclairages / Prises?
1	/	2	2	Gardy	Fusibles	/	/	?	?	Eclairages / Prises?
1	/	2	15	Picostotz	SK	/	/	?	?	Eclairages / Prises?
1	/	2	10/15	ABB/picostotz	S91/SK	3000	/	?	?	Eclairages / Prises?
3	/	2	15	Picostotz	SK	/	/	?	?	Eclairages / Prises?
1	/	2	15/10	Picostotz/ABB	SK/S91	3000	/	?	?	Eclairages / Prises?
1	/	3	20	Gardy	19520	/	/	?	?	Prises?
1	/	2	15	Picostotz	SK	/	/	?	?	Eclairages / Prises?

Description de l'installation

Identification et dispositif de protection								Canalisation		Description
Nombre	N°repère	N°pôle	I(A)	Marque	Type	PCC	Classe	Type	Section (mm²)	
1	/	2	10	ABB	S91	3000	/	?	?	Eclairages / Prises?
1	/	3	25	Gardy	Fusibles	/	/	?	?	Prise?
2	/	2	16	ABB	S91	3000	/	?	?	Eclairages / Prises?
1	/	2	6	Picostotz	SK	/	/	?	?	Eclairages / Prises?
1	/	2	6/10	Picostotz	SK	/	/	?	?	Eclairages / Prises?
Pouvoir de coupure : 3000 ☒ 1500 ☐ autre ☐										
Nombre de tableaux : 2 Nombre de circuits terminaux : 31 Nombre de circuits dédié : 0										
In des protections en accord avec le Ø des conduites,appareils et matériel : Yes Section des conducteurs de protection suffisante : Yes										